

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### SÉANCE SPÉCIALE DU 11 JUILLET 2017

Session spéciale du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 11 juillet 2017 à 17 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1  
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5  
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

#### Absence

Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4 (motivée)

Est également présent, M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Projet de règlement 237-2017 concernant les immeubles industriels municipaux pour l'année 2017, avis de motion.**
- 5) **Adoption du règlement 233-2017 décrétant une dépense de 800 000 \$ et un emprunt de 800 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur les rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie.**
- 6) **Période de questions.**
- 7) **Séance close.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2017-07-6102

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3) Période de questions.**

Aucune.

**4) Projet de règlement 237-2017 concernant les immeubles industriels municipaux pour l'année 2017, avis de motion.**

Résolution 2017-07-6103

Avis de motion est donné par le conseiller Yvon Roy qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement concernant les immeubles industriels municipaux pour l'année 2017.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

**5) Adoption du règlement 233-2017 décrétant une dépense de 800 000 \$ et un emprunt de 800 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur les rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie.**

Résolution 2017-07-6104

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'adopter le règlement 233-2017 décrétant une dépense de 800 000 \$ et un emprunt de 800 000 \$ pour la réfection des services municipaux sur les rues Sawyer, Bibeau et de la Meunerie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6) Période de questions.**

Aucune.

**7) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2017-07-6105

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 18 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Noël Landry  
Maire

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier